Le col de Freissinières

Ecrins - Freissinières

Près Baridon sur l'itinéraire du col de Freissinières (Blandine Delenatte - PNE)

Un parcours varié entre forêts, alpages, moraines et falaises zébrées de cascades pour rejoindre le col de Freissinières aussi appelé col d'Orcières, à 2782 m.

« En descendant du col de Freissinières un matin de juillet, alors que les névés recouvraient encore les versants les moins ensoleillés, voilà que couraient deux animaux dans la neige. Deux chevreuils à 2500 mètres d'altitude ! Quelle capacité d'adaptation ! »
Blandine Delenatte et Jean-Philippe Telmon, gardes-moniteurs

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 8 h

Longueur : 20.5 km

Dénivelé positif : 1363 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col et sommet, Faune, Flore et forêt

Itinéraire

Départ : Parking des Cascades, Freissinières
Balisage : PR
Communes : 1. Freissinières

Profil altimétrique

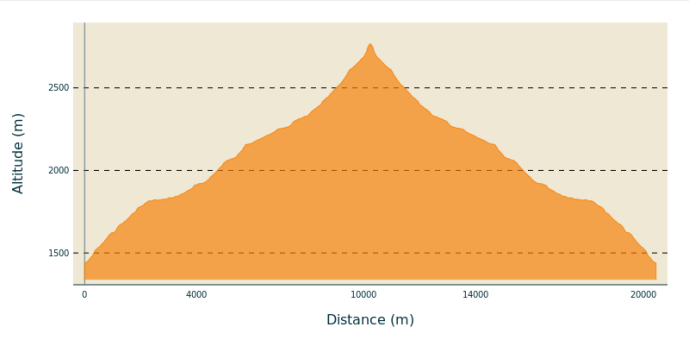

Altitude min 1438 m Altitude max 2765 m

Du parking des Cascades, prendre le sentier de gauche où se trouve la porte d'entrée du Parc national, ensemble de trois panneaux explicatifs (laisser sur la droite la passerelle qui mène au sentier d'hiver). Passer le pont au-dessus du torrent des Oules et continuer le sentier en lacets qui longe une grande cascade puis traverse une zone d'éboulis. Ce sentier “d'été” est situé sur une zone d'avalanche et n'est pas emprunté en hiver. Il est large et taillé en douceur, permettant aux habitants de Dormillouse de se ravitailler à l'aide de brouettes à chenilles.

1. Au croisement suivant, laisser le sentier à gauche (lac du Fangeas, col des Terres Blanches) et garder celui de droite. Continuer le chemin qui mène au village de Dormillouse.
2. Avant le pont, prendre à gauche en suivant le panneau lac Faravel, lac Palluel, col de Freissinières.
3. A la bifurcation suivante, prendre le sentier qui monte à droite vers le col de Freissinières.
4. Arrivé sur le plateau de l'Arduin, aller tout droit au croisement des 4 chemins vers le col de Freissinières. Le sentier entre dans la forêt de mélèzes et suit la Biaysse en rive droite pour monter dans le vallon de Chichin. Il passe le verrou de Chichin sur une petite passerelle, atteint la cabane pastorale de Chichin, longe le petit lac du Lauzeron puis se faufile entre les moraines pour arriver jusqu'au col.
5. Le retour se fait par le même chemin. Il est aussi possible de rejoindre Prapic puis de revenir par le col des Terres Blanches en 2 jours.

Sur votre chemin…

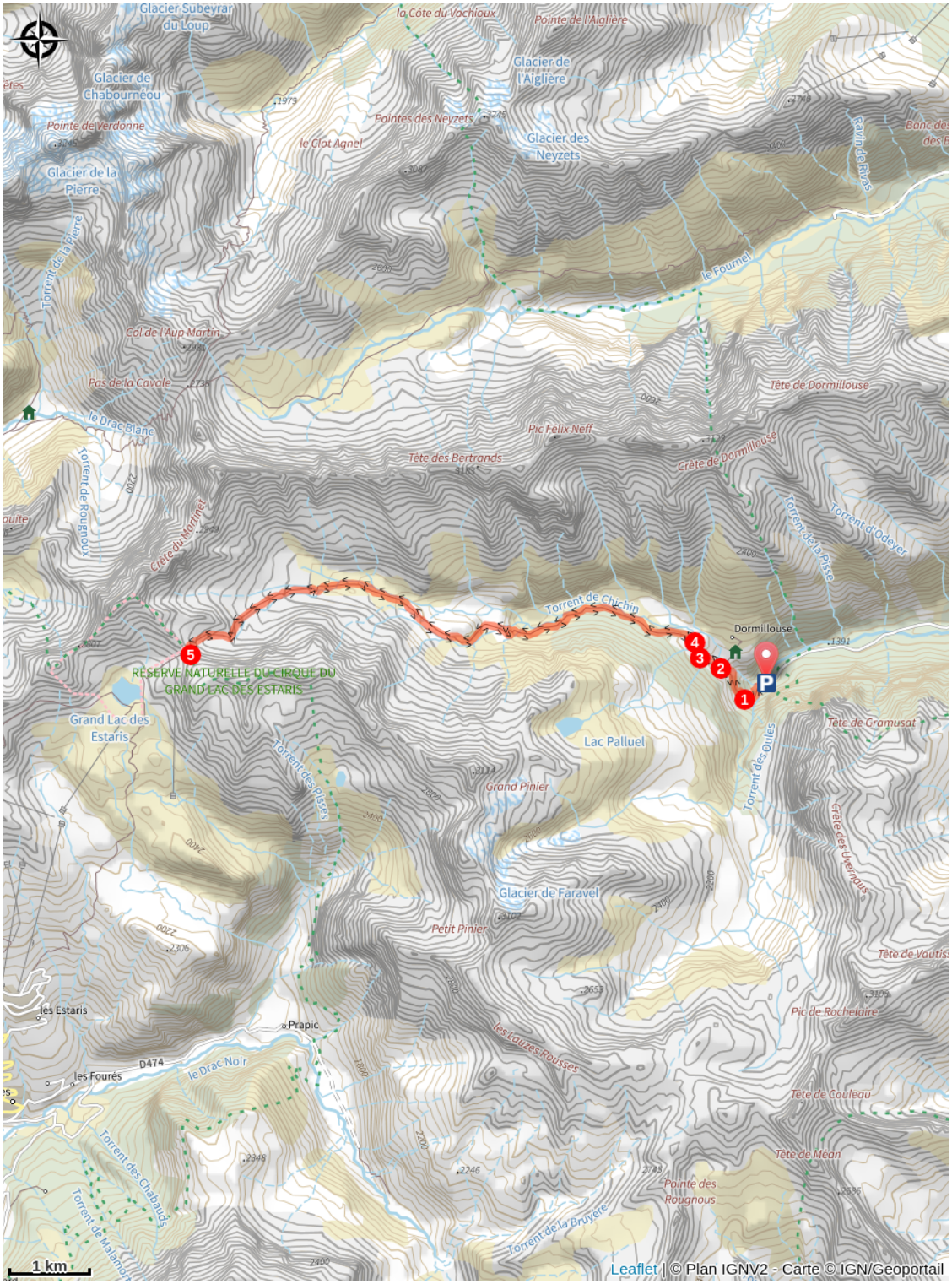

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Camping interdit sur le parking des cascades (même dans un véhicule), bivouac autorisé à plus d’une heure de marche des limites du parc.
Les feux sont également interdits dans le cœur du Parc.

Comment venir ?

Transports

Gare SNCF la plus proche : l'Argentière les Ecrins - www.voyages-sncf.com puis taxi. (Taxi Pellegrin 06 98 88 17 78 / Taxi Billau 06 08 03 45 90)

Accès routier

De la RN 94, au nord de la Roche de Rame suivre la direction Freissinières par la D38 puis la D38B jusqu'à Freissinières. Traverser Freissinières puis suivre la D238 qui part à droite jusqu'au parking des cascades, au fond de la vallée. Terminus de la route, au fond de la vallée de Freissinières en dehors de la période de neige où la route est fermée.

Parking conseillé

Eté : Parking des Cascades, Freissinières. Terminus de la route, au fond de la vallée de Freissinières.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2430m.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc national des Ecrins - 0492402010

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr